



Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du jeudi 25 février 2021

Lieu : Salle de la Gavotine, Saint-Paul en Chablais

Date de convocation : le 19 février 2021

Président de séance : GILLET Bruno, Maire

Secrétaire de séance : COLIN Benoit

Présents (17) : GILLET Bruno, PAUTHIER Marie-Françoise, TRINCAT Christophe, LAURANT Thierry, ZIMMERMANN Sophie, BURNET Stéphanie, COLIN Benoit, CHEVALLAY Patrice, DUCRET Marie - Claire, GALLAY Claude, GILLANT Olivier, GRIVEL Céline, PINGET Denis, PODEVIN Christian, VEZIN Pascale, VIOLLAZ Emilie, WIARD Florine.

Excusés (2) : MICHOUD Max (pouvoir à TRINCAT Christophe), REBUT Sandra (pouvoir à M. le maire),

Votants (19)

Le maire ouvre la séance, salue la presse, et propose d'étudier les points suivants :

1 Approbation du PV de la séance du 28 janvier 2021

Le conseil municipal valide le PV à l'unanimité

2 Projet « Label équipements numériques »

- Convention avec l'Education Nationale

La liste des équipements informatiques prioritaires a été élaborée par la commission « vie scolaire » et les directrices des écoles (Faverges et chef-lieu). Ces équipements seront co-financés à hauteur de 50 % par l'éducation nationale dans cadre du « label équipement numérique » pour un montant total prévisionnel de 12 560 €.

Pour mémoire, les objectifs sont les suivants :

- Favoriser l'apprentissage du numérique pour les élèves
- Permettre aux professeurs l'enseignement à distance
- Sécuriser l'accès aux contenus internet pour les élèves

Les équipements proposés sont les suivants : acquisition d'ordinateurs portables pour les classes de l'école du chef lieu, renouvellement de la tablette pour faire fonctionner les robots de l'école des Faverges, acquisition d'un serveur informatique pour l'école du chef - lieu...

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide la liste des équipements informatiques et autorise M. le maire à signer la convention avec l'éducation nationale.

- **Demande de subvention « plan de relance »**

Parallèlement, la commission « vie scolaire » propose de répondre à l' appel à projet « plan de relance » de l'Etat en vue de poursuivre ces acquisitions en matériel informatique. Les besoins sont les suivants : renouvellement des tableaux interactifs pour l'ensemble des classes, acquisition d'un serveur pour l'école des Faverges, renouvellement des ordinateurs des enseignants...

L'ensemble de ces acquisitions représente un budget global d'environ 50 000 € (label école numérique inclus) avec une subvention envisageable jusqu'à 2 450 € / classe (élémentaire) soit environ 17 000 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le maire à demander une subvention au titre du « plan de relance ».

3 Centre de loisirs du Gavot

- **Convention de mandatement 2021 - 2024 (information)**

Faisant suite au lancement d'un appel d'offre pour la gestion du centre de loisirs du Gavot sur la période de 2021 à 2024, les communes du plateau ont retenu l'association LEO LAGRANGE. Une convention de mandatement a été signée avec cette association par l'intermédiaire de la commune de VINZIER coordinatrice du groupement de commandes.

- **Convention de répartition des charges 2021**

Dans la continuité du point précédent, le conseil municipal autorise M. le maire à signer la convention de répartition des charges portant sur la mise à disposition des locaux et d'un agent communal par la commune de Vinzier.

- **Etude de faisabilité pour la réhabilitation des locaux de l'ex SIVOM en vue de créer un « pôle jeunesse »**

M. le maire souhaite que les communes du plateau participent financièrement à cette étude. Un accompagnement pourrait également être réalisé par le CAUE.

Cette réflexion sera élargie aux associations des parents d'élèves et ouverte à tous les acteurs locaux désireux de créer du lien entre les habitants (association Temps Libre...).

4 Point sur le personnel

- Transformation du poste de secrétaire « chargé des animations, communication, accueil et polyvalence »

La modification de ce poste fait suite à la mutation de la chargée de communication pour des raisons familiales. A la suite d'un appel à candidatures, une candidate a été retenue pour un CDD d'une durée d'un an (renouvelable), à 80 %, à partir du 01.03.2021.

Le conseil donne son accord pour transformer le poste actuel (catégorie C à 100 %) en un poste à 80 % - catégorie B, ainsi que pour l'intégrer dans le régime indemnitaire en vigueur (RIFSEEP).

- Service technique

Le service technique recherche un emploi saisonnier d'été « environnement - jardin - pelouses ». Ce poste pourrait être mutualisé avec d'autres communes (ex. saison estivale à Saint - Paul puis saison hivernale en station d'hiver...).

Dans le cadre de la démarche « ressources humaines » vers les services techniques, plusieurs actions ont été identifiées. La création d'un « référentiel » pour le service accueil afin de répondre aux demandes techniques des habitants (que faire en cas de coupure d'électricité...), une organisation en 'binôme' à privilégier, font partie de ces préconisations.

5 Attribution des subventions aux associations 2021

Le conseil municipal valide les propositions du groupe de travail :

ASSOCIATION	MONTANT VALIDE
AMICALE SPORTIVE SAINT PAUL	500.00
ASSO PARENTS D'ELEVES	2 500.00
COMBATTANTS A.F.N	400.00
DONNEURS DE SANG	400.00
ECOLE DE MUSIQUE - NEIGE ET SOLEIL	16 000.00
ECHO DE GAVOT	3 000.00
LA GAVOTE ECOLE PUBLIQUE	10 000.00
ECOLE DES FAVERGES	2 000.00
AMICALE SAPEURS POMPIERS	1 200.00
CLUB VTT PAYS DE GAVOT	1 500.00
CCAS	5 000.00
CLUB DE L'AMITIE	400.00
MÉMOIRE ET PATRIMOINE	1 000 € si l'exposition sera maintenue
BALADES ACOUSTIQUES	3 500 € si le festival sera maintenu
FC GAVOT	2 912.00
SKI CLUB BERNEX	600.00
CHANTS POULANS	150.00

Le maire rappelle que plus de cinquante demandes de subventions ont été reçues en mairie , chacune ayant sa justification propre : par exemple, soutiens aux écoles professionnelles, aides aux associations caritatives non présentes dans la commune, participations financières pour des associations pour la recherche contre le cancer , la skizophrénie, l'autisme etc. mais aussi demandes de financements pour les restos du cœur et autres entraides....

Le maire redit le bien fondé de chacune de ces associations et encourage les élus à répondre individuellement sans cependant engager les deniers municipaux.

6 Compte rendu des commissions

Urbanisme : évaluation du PLU

Les bureaux d'études qui ont candidaté pour réaliser l'évaluation du PLU seront auditionnés le vendredi 12 mars matin.

Pour rappel, afin de sensibiliser les porteurs de projets sur les aspects d'intégration paysagère et de qualité architecturale, un livre de recommandation est en cours d'élaboration par l'architecte - conseil du CAUE. Cet ouvrage sera prochainement présenté puis mis à disposition du public via les mairies.

A partir de jeudi 11 mars, les nouvelles permanences d'urbanismes se dérouleront **les jeudis après -midi de 14 h et 16 h** à raison de 30 minutes maximum par personne. Un accompagnement sera proposé par la chargée de l'urbanisme (aspects réglementaires) et le maire-adjoint en charge de l'urbanisme (aspects architecturaux).

Travaux

Le garde corps a été posé pour sécuriser l'accès vers l'école du chef-lieu. Sont prévus, l'aménagement de l'abris bus du parking - relais, la sécurisation du pont « Chez Masson » et la poursuite des aménagements pour l'extension du cimetière avec végétalisation.

37 points lumineux défectueux ont été identifiés suite à un état des lieux. L'entreprise Jacquier a été sollicitée pour intervenir au plus vite.

Animation

Les préparatifs sont en cours pour l'organisation de la prochaine « fête du Printemps » prévue le 08 mai prochain. La réflexion autour de la création d'une « association faïtière » se poursuit.

Communication

La commission présente la maquette pour le prochain bulletin municipal dont la distribution est prévue mi-mars. Un appel aux intéressés est lancé pour contribuer aux travaux de la commission.

Groupe de travail « Agenda sécurité »

La sécurisation du carrefour de Praubert sera une action prioritaire en 2021 (budget de 96 000 € pour les travaux de surélévation de la voirie). Une demande de subvention de ces travaux est en cours auprès du département.

Les négociations sont également en cours avec le département pour l'installation d'un « feu intelligent » à Lyonnet. Cependant cet axe « Evian-Vinzier » correspond à une « route de grand trafic », en raison notamment des interruptions de la route des Dranse (Bioge) et ne peut comporter de tels feux, pourtant tolérés ailleurs, font remarquer les élus.

Projet « Maison des aînés »

4 scénarii ont été présentés au groupe de travail par le bureau d'études AGI. Pour mémoire, les aménagements projetés consistent en la création d'une maison pour les personnes âgées autonomes, des logements sociaux et en accession libre ainsi que la création d'équipements à destination du jeune public et de la petite enfance.

Plusieurs endroits sur la commune sont à l'étude, notamment route de la Chaumière avec ou non dévoiement de cette route ou reprofilage.

Le projet sera prochainement présenté au département et au CAUE.

7 Divers

SICA terragr'eau

Pour mémoire, le méthaniseur intercommunal permet de chauffer environ 650 foyers grâce à la valorisation des déchets agricoles. Une cuve de stockage supplémentaire est cependant nécessaire pour augmenter sa capacité de stockage. L'investissement (non financé à ce jour) représente un montant entre 1.5 et 2 millions d'euros.

Programme de rénovation d'éclairage public

Ce programme, dont la première tranche de travaux a démarré l'an passé, consiste à rénover l'ensemble des points lumineux et armoires de la commune d'ici 5 ans. Il représente un budget d'un montant d'environ 50 000 € par an à la charge de la commune (les 50 % du montant restant des travaux sont cofinancés par le SYANE).

Le conseil municipal valide le programme 2021 avec l'achèvement des travaux dans le secteur de la BEUNAZ et des FAVERGES : changement des armoires qui permettront d'adapter l'éclairage en fonction des horaires et de l'utilisation des routes mais aussi changement des têtes d'éclairage (led) moins consommatrices d'énergie. .

Projet de « PUMP TRACK » : espace dédié au jeune public

Une réflexion a été lancée pour l'aménagement d'espaces ludiques à destination du jeune public et la valorisation de l'espace paysager entre le « city stade » et l'aire de jeux jouxtant l'école maternelle.

Le conseil municipal valide le lancement d'une étude pour l'aménagement d'un « pump track » (3400 €) . Cet équipement, adapté à toutes les générations, est constitué de plusieurs bosses consécutives et de virages relevés qui peut être utilisés avec différents équipements sportifs, dont les VTT.

Le maire précise que l'espace pres de la mairie , par la vue qu'il propose sur la Suisse est très fréquenté et qu'il convient de veiller à ne pas le dénaturer : pour cette raison, l'étude devra porter sur différents points de la commune dont près de la mairie avec avantages et inconvénients.

Bar - restaurant de la plage de la Beunaz

3 candidats ont répondu à l'appel à candidature pour la gestion du bar - restaurant sur la période de 2021 à 2024.

Le conseil municipal, a l'unanimité, confirme le choix de la commission DSP qui s'est porté sur la candidature de Vitor SEMEDO et son associé. Ces deux entrepreneurs ont proposé un projet innovant avec l'ambition de renforcer l'attractivité du site touristique de la BEUNAZ, assorti d'un plan de communication attractif.

La rénovation des équipements de cuisine, l'extension de la toiture du bar - restaurant et le déplacement de la pataugeoire font également partie des priorités. Les futurs délégataires seront associés à ces projets.

Commission « agriculture, économie, tourisme »

Le conseil municipal désigne Patrice CHEVALLAY comme vice - président.

Campagne « Mars bleu »

La mairie a été sollicitée pour participer à cette manifestation qui a pour objectif de promouvoir le dépistage du cancer colorectal. Un « challenge » par équipe sera organisé du 15 mars au 04 avril. Le conseil municipal se mobilise autour de cette campagne et au moins une équipe d'élus représentera les couleurs de St Paul.

Transfert de la compétence eau - subvention de l'APIEME

M. le maire rappelle qu'une subvention de 49 000 € a été allouée à la commune pour co-financer les travaux de réhabilitation de la conduite d'eau potable de Praubert.

Or, étant donné que l'encaissement du chèque de l'APIEME a été réalisé après le 1^{er} janvier 2021, date du transfert de la compétence eau potable à la CCPEVA, la trésorerie a affecté cette subvention à la CCPEVA et non pas à la commune. Les démarches sont en cours auprès de la CCPEVA pour trouver une solution et récupérer ce montant : à défaut, il est demandé au maire de réaliser, le cas échéant, un recours gracieux contre la Direction Départementale des Finances Publiques, le chèque ayant été émis en 2020.

Projet de rénovation et extension du groupe scolaire de l'école du chef lieu

Pour renforcer la présence des élus lors de la prochaine rencontre avec le CAUE (dédiée à l'évaluation des besoins), le conseil reporte la rencontre initialement prévue le **vendredi 02 avril à 15 heures**.

Borne d'affichage devant la mairie

Un groupe de travail est constitué autour de Sophie ZIMMERMANN pour évaluer le fonctionnement de cette borne et dynamiser son affichage qui a pour intérêt de pouvoir présenter une multitude de documents : l'aspect tactile (qui doit résister au vandalisme) n'est pas toujours aisé

Association « Les Jardins de GREMEY »

Deux jeunes agriculteurs sont à la recherche de terrains agricoles pour développer des activités de maraîchage au cours des 5 années à venir. Le conseil municipal propose de leur louer une parcelle dans le secteur « vers la Lanche » car ce projet s'intègre dans les orientations environnementales de la commune (alimentation de la future cantine en produits locaux et bios...)

Victoire sportive

Le conseil municipal salue par ailleurs la prestation de Line BURQUIER, qui conserve son titre de championne de France junior de « cyclo cross » et se propose de recevoir officiellement la championne

Calendrier

Lundi 01.03	15 h	Diagnostic sécurité avec la gendarmerie
Mercredi 03.03	18 h	Commission environnement + CCPEVA
Jeudi 04.03	20 h	Commission animation
Lundi 08.03	17 h 30	Pot de départ Lauriane HANSSLER
Lundi 08.03	19 h	Commission urbanisme
Mercredi 10.03	10 h	Réunion avec les agriculteurs
Mercredi 10.03	17 h 30	CCPEVA - commission mobilité
Mercredi 10.03	18 h 30	Arbitrages budgétaires
Jeudi 11.03	19 h	Commission communication
Vendredi 12.03	09 h 30	Sélection du bureau d'étude - évaluation PLU
Vendredi 12.03	15 h 30	Commission économie
Mardi 16.03	19 h	Commission finances
Jeudi 18.03	18 h 30	Commission animation

Prochain conseil municipal le jeudi 25 mars 2021 à 20 h

Le maire
Bruno GILLET